



## Les écorces de bois

Les écorces de bois déchiquetées sont issues de scierie, sous forme rectangulaire d'un calibre inférieur à 60 mm provenant de bois de feuillus (achat local).

Matière Sèche (MS) : sortie de la scierie (en tas extérieur)

- 60 % de MS après un épisode météo humide,
- 73 % de MS après un mois de stockage sous bâtiment
- 90 % de MS après 3 mois de stockage en bâtiment.

La température du tas peut vite s'élever mais sans risque de déclencher un incendie.

Attention : filière nouvelle, voir approvisionnement suivant les secteurs et les scieries.



### Condition de stockage :

Le stockage doit se faire à l'abri et au sec, idéalement sous un bâtiment bien ventilé.

Important : anticiper la livraison de manière à toujours stocker les écorces à l'abri afin de travailler avec un produit le plus sec possible (80 à 90 % MS).

**Pour exemple**, produit sec stocké en bâtiment pendant trois mois = 90 % de MS, plus le produit est sec plus il est efficace !

### La mise en œuvre :

Matériel utilisé : soit étalé au godet, soit directement avec une désileuse-pailleuse (en mode distribution).  
Suivant l'aménagement du bâtiment, profondeur des cases, ou présence de cornadis, le paillage sera plus ou moins efficace (produit plus lourd et plus gros que des brins de paille).

Le fait de le travailler en pur permet de « pailler » une à deux fois par semaine au lieu de tous les jours avec de la paille.

- En pur : sous-couche de départ à raison de 0.10 m<sup>3</sup>/m<sup>2</sup>. Le premier rechargement en écorce a été réalisé au bout de 10 à 15 jours (suivant le salissement des animaux) à raison de 0,02 à 0,03 m<sup>3</sup>/m<sup>2</sup> par semaine, à raison de un à deux paillage(s) en fonction des conditions météo.



### À retenir

- **6 à 10 m<sup>3</sup> d'écorces remplacent 1 Tonne de Paille (produit stabilisant au niveau des zones d'alimentation et d'abreuvement. Filière locale, intéressante à condition de limiter les distances de transport).**
- **Prix d'opportunité** : la filière bois n'ayant pas encore développé le produit, il est difficile de définir un prix d'équivalence à la paille, car le tarif de l'écorce dépendra de :
  - La quantité disponible
  - La quantité commandée en scierie
  - De la proximité (limiter au maximum les coûts de transport).
  - Des conditions d'utilisation et des pratiques de l'éleveur.

## Les +

- La litière qui ne chauffe pas. (Température des litières à base d'écorces est en moyenne 4°C inférieure à une litière à base de paille. Ceci est intéressant car limite le développement microbien).
- Diminution du nombre de paillage par rapport à de la litière paille.
- PH de l'écorce similaire à un fumier pailleux
- Produit issu du curage plus sec, limitant les jus, permettant un chantier de curage plus propre.
- Aucuns problèmes de comportement pas de lésions, ni blessures sur les animaux.

## Les -

- Le produit donne une impression de litière plus froide, facteur limitant pour des cases à veaux naissant et litière plus sombre.
- En utilisation 100 % écorces, rester vigilant avec des veaux naissants (poussières, ingestion d'écorces).
- Nécessite un stockage à l'abri
- Produit local, limitant sur le territoire.
- Rapport C/N élevé, ce type de produit lors de l'épandage est à considérer comme un amendement et non comme un fertilisant.

## Retours d'expériences :

« Ce produit permet de faire une économie sur les coûts de fonctionnement du bâtiment (main-d'œuvre + matériel), il permet de réduire le nombre de paillage/semaine (1 à 2 paillages en écorce contre 1 paillage/jour en paille) et de curage (1 curage/hiver en écorce, contre 2 en système paille) ».

« Produit avec un bon pouvoir séchant/absorbant et stabilisant au niveau des zones d'alimentation et d'abreuvement, lieux habituellement souillés et creusés ».

« Bonne dégradation du produit, en sortie d'hiver, lors du curage, on ne distingue plus de gros morceaux d'écorces ».

